



À LA DÉCOUVERTE DE MA VILLE



Campus France vous guide
dans vos premiers pas en
France et vous fait **découvrir**
Marseille, votre nouveau lieu
de vie.

BIENVENUE À MARSEILLE





L'ARRIVÉE À MARSEILLE /

◆ Un Guichet d'accueil des étudiants internationaux

Aix-Marseille Université (AMU) a mis en place un Guichet d'accueil des étudiants internationaux, destiné aux étudiants étrangers inscrits dans les établissements suivants : Ecole Centrale de Marseille, Kedge Business School, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille, IEP d'Aix-en-Provence, Ecole Supérieure d'Art d'Aix-en-Provence, l'Ecole des Mines de Saint-Etienne à Gardanne.

Le Guichet est ouvert du 31 août au 25 septembre 2020.

Sur ce site, sont présents les services du CROUS, de la Préfecture, de la Ville de Marseille et d'autres organismes qui vont vous simplifier les démarches pour tout ce qui concerne :

- les titres de séjours,
- le logement et les transports,
- la banque et les assurances,
- la santé et la prévention,
- la vie étudiante (culture, loisirs, sport).

Adresse : Guichet accueil AMU, Campus Marseille Centre, Espace Pouillon, 3 place Victor Hugo, 13003 Marseille.

Accès :

MéTRO Saint-Charles (lignes 1 et 2).

Accueil : du lundi au vendredi, de 9h à 16h.

Pour en savoir plus :



- le petit guide d'accueil des étudiants internationaux d'Aix-Marseille Université (bilingue), à télécharger sur le site de l'AMU : <https://www.univ-amu.fr> (pages International)
- le Guide Être étudiant à Marseille, édité par la Ville, à télécharger sur le site étudiant.Marseille.fr : <http://etudiant.marseille.fr/> (pages d'accueil)

• le portail de la Direction des Relations Internationales (DRI) d'Aix-Marseille Université : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/mobilite-internationale>

◆ L'accueil des chercheurs et doctorants

Les chercheurs et les doctorants peuvent consulter la page d'accueil de la DRI d'Aix-Marseille Université : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/mobilite-internationale>

Aix-Marseille est membre du Réseau Euraxess.

Contact : 04 86 09 08 43 ou

drv-euraxess@univ-amu.fr

◆ Les parrains

Vous pouvez être accompagné par un parrain à Marseille !

Grâce à l'association étudiante ESN (Erasmus Student Network) et le dispositif Buddy system de parrainage d'un étudiant étranger par un étudiant français, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé :

<https://buddysystem.eu/fr/> ou

<https://marseille.ixesn.fr/> ou

<https://www.facebook.com/ESNMarseille/>

◆ L'accueil dans les autres établissements

Si vous êtes inscrits dans un autre établissement, pour tout ce qui concerne votre accueil, consultez le site internet de Campus France qui propose une série de **Fiches pratiques dédiées aux différents établissements d'enseignement supérieur en France :**

<https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/provence-alpes-cote-d-azur-466>

Si votre établissement d'accueil n'apparaît pas dans cette liste, rendez-vous directement sur son site internet.

◆ Les services nationaux

- étudiants : www.etudiant.gouv.fr

- doctorants, chercheurs : <http://www.euraxess.fr/fr>





LE LOGEMENT À MARSEILLE /

À Marseille, il existe de nombreuses solutions pour trouver un logement : le parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le CROUS, les résidences étudiantes et résidences privées, le logement chez l'habitant.

L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant votre départ.

• **Aix-Marseille Université** a mis en place un **service logement**, à travers la **plateforme Studapart**, qui peut vous permettre de trouver un logement plus facilement. De nombreuses offres sont regroupées sur cette plateforme régulièrement mise à jour :

<https://univ-amu.studapart.com/en/>



Pour en savoir plus, consultez le **Guide Logements** (disponible en français ou en anglais) édité par l'AMU : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/logements>

• **Les Journées du logement étudiant** : l'association **Sortie d'Amphi** vous aide à trouver un **logement étudiant** à Marseille et

vous donne toutes les infos dont vous avez besoin pour vous assurer une bonne rentrée étudiante :

<http://www.sortiedamphi.fr> > Nos services > Logement > Journées du logement étudiant

• **Le CRIJ** (Centre Régional d'Information Jeunesse) **Provence -Alpes - Côte d'Azur** met à votre disposition des petites annonces gratuites : <https://annonces.infojeunesse-paca.fr/>

• **Le site dédié de la Ville, étudiant.Marseille.fr**, décline aussi toutes les possibilités locales de logement étudiant : <http://etudiant.marseille.fr/> > Bien vivre ses études > Se loger

QUELQUES CONSEILS

◆ Se loger pour quelques jours

• **L'Auberge de Jeunesse de Marseille Bonneveine**, en dehors du centre-ville et proche des plages. Adresse : impasse Docteur Bonfils, 13008 Marseille. Contact : 04 91 17 63 30 Site : <http://www.ajmarseille.org/>

• Pour d'autres types de résidences temporaires, utilisez le moteur de recherche du site de l'Office de Tourisme de Marseille (rubrique Hébergements collectifs) : <http://www.marseille-tourisme.com/> > Préparer votre séjour > Où dormir

LES DÉPLACEMENTS À MARSEILLE



De Paris, deux possibilités pour rejoindre Marseille :

- **par avion** (durée du vol : 1h15). A l'aéroport Marseille Provence, prenez le bus direct pour la gare Saint-Charles (centre-ville).

- **par le train** (durée du trajet en TGV : 3h10), que vous pouvez prendre à l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle (terminal 2) ou au centre de Paris (gare de Lyon) : <https://www.oui.sncf/>

Quel que soit votre lieu d'arrivée à Marseille, consultez la page dédiée pour savoir comment vous rendre au Guichet d'accueil : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/mobilite-internationale>



En ville et dans sa périphérie, empruntez les transports en commun (métro, tramways, bus) du réseau RTM : <http://www.rtm.fr/>



Pour des trajets dans la région, utilisez :

- les trains régionaux de Provence - Alpes - Côte d'Azur : <https://www.ter.sncf.com/paca>
La Région PACA a créé la **Carte ZOU** qui vous permet de voyager moins cher : www.ter.sncf.com/paca > tarifs et achats > cartes et abonnements

- les cars dans les Bouches-du-Rhône : <http://www.rtm.fr/cartreize>

Pour voyager plus loin, pensez aussi aux bus pour voyager à petit prix : <https://fr.ouibus.com/> ou <https://www.flixbus.fr/>



Pour **le co-voiturage**, consultez par exemple les sites collaboratifs

- site national : <https://www.blablacar.fr>
- site régional : <http://se-deplacer.marseille.fr/>
> Alternatives à la voiture en ville > autopartage et Covoiturage



Pour être plus autonome, **louez un vélo** grâce à **Levélo**, dispositif de vélos en libre-service à Marseille (130 stations, 1 000 vélos) : <http://www.levelo-mpm.fr/>

◆ Se loger pour une longue période

• **Les logements étudiants du CROUS** (Centre Régional des Œuvres Universitaires) **d'Aix-Marseille Avignon.**

Adresse : Antenne locale de Marseille, Campus Saint-Charles, 3 place Victor Hugo, 13003 Marseille.
Accueil : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h15.

Contact : 04 91 62 83 85

Site : <http://www.crous-aix-marseille.fr/>

Site *Trouver un logement* :

<https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

C'est le CROUS qui assure aussi sur votre campus tous les services de restauration à prix réduits (restaurants universitaires, cafétérias, food-trucks...).

• **Les plateformes de logements privés :**

En dehors de la plateforme *Studapart* d'Aix-Marseille Université (<https://univ-amu.studapart.com/fr/>), d'autres offres de logements étudiants, gérés par des organismes privés, sont aussi disponibles. Consultez par exemple les sites :

- <https://www.adele.org>

- <https://www.immojeune.com>

- <https://www.location-etudiant.fr>

- <https://housinganywhere.com>

Il existe aussi **un site géré par le CROUS, Lokaviz, qui recense notamment le logement étudiant chez les particuliers** : <https://www.lokaviz.fr>

• **La colocation** : Consultez *La carte des colocs*, un site de colocation national, gratuit et simple d'utilisation : <https://www.lacartedescolocs.fr/>

• **D'autres solutions sur le site de Campus France** : www.campusfrance.org > s'organiser > logement

◆ **Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement**

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : www.visale.fr

◆ **Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)**

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous propose d'évaluer vos droits : 08 10 29 29 29 ou www.caf.fr

◆ **Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap**, prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil ou consultez le site : <http://www.handitoit.org/>

Aix-Marseille Université a mis en place une **Mission handicap** qui accueille et accompagne tous les étudiants en situation de handicap : <https://mission-handicap.univ-amu.fr/>



LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

◆ **CVEC**

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.

- **Se connecter sur** <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- **Plus d'informations et cas particuliers sur** : <https://www.campusfrance.org> > s'organiser > CVEC

◆ **Validation de l'inscription**

Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

LE TITRE DE SÉJOUR

◆ **Se renseigner**

• **Au Guichet d'accueil des étudiants internationaux.**

Ouvert avant la rentrée universitaire (de fin août à fin septembre), le Guichet est le lieu où l'étudiant international qui arrive en France peut effectuer les démarches administratives en lien avec la Préfecture de Marseille pour procéder au renouvellement de son titre de séjour ou pour une première demande. Adresse : Guichet accueil AMU, Campus Marseille Centre, Espace Pouillon, 3 place Victor Hugo, 13003 Marseille.

Accueil : du lundi au vendredi, de 9h à 16h.

• **À la Préfecture des Bouches-du-Rhône (Marseille).**

Adresse : Site Saint-Sébastien, place Félix Baret, 13006 Marseille.

Accueil : du lundi au vendredi, de 8h15 à 12h15.

Contact : 04 84 35 40 45 ou serveur vocal interactif 04 84 35 40 35.

Site : <http://13.accueil-etrangers.gouv.fr/>

• **Pour en savoir plus sur les droits et obligations** : www.service-public.fr > Etranger > Titre de séjour et document de circulation

À SAVOIR

• **Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS** : vous devez le valider en ligne dans les trois mois qui suivent le jour de votre arrivée, sur le site : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>

• **Si vous êtes de nationalité algérienne ou étudiant titulaire d'un visa « concours » ou d'un visa « mineur scolarisé » ou d'un visa portant la mention « carte à solliciter dans les deux mois »** : votre demande de titre de séjour s'effectue, selon le lieu d'accueil, à la Préfecture ou auprès du service des Relations internationales de votre établissement.

Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour, la demande doit se faire dans les deux mois qui précèdent l'expiration de votre titre.



LA VIE PRATIQUE /

OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Si vous séjournez en France plus de trois mois, il est beaucoup plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire, en ligne ou dans une des 220 agences bancaires qui sont implantées à Marseille.

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : www.service-public.fr > Argent > Comptes bancaires > Droit au compte

SE SOIGNER

Connectez-vous au site <https://etudiant-etranger.ameli.fr> pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Se soigner en France est quasiment gratuit, mais il faut être assuré. **L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.**

Pour en savoir plus : <https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé

En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les universités. Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe médicale pluridisciplinaire qui peut vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

C'est le cas à Aix-Marseille Université qui dispose d'un Service Inter Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIUMPPS) implanté sur 3 sites.

Pour en savoir plus : <https://www.univ-amu.fr/>
> Vie des Campus > Vie pratique > Service médecine préventive

SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Il est aussi possible de souscrire une **assurance complémentaire** pour couvrir la totalité des frais de santé qui ne sont pas tous pris en charge par l'**assurance maladie obligatoire et gratuite**.
Attention : les formules et les niveaux de garanties varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une **assurance complémentaire** la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un site **comparatif de mutuelles étudiantes**.

ASSURER SON LOGEMENT

En France, il est obligatoire d'assurer son logement. La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès de votre banque ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible.

N° D'URGENCE

SAMU : 15 Service d'aide médicale urgente.

Police secours : 17 en cas de violences, vol, cambriolage.

Pompiers : 18 en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

Le 112 : numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir ! Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :

- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Étrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année : <http://ecolesdete.campusfrance.org>
- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

TROUVER UN JOB OU UN STAGE

- Avec les petites annonces du Centre Régional d'Information Jeunesse :

<https://annonces.infojeunesse-paca.fr/>

- Grâce au site etudiant.marseille.fr qui propose d'autres pistes : <http://etudiant.marseille.fr> > bien-vivre-ses-etudes > trouver-un-job

- Avec le site [Jobaviz](http://www.jobaviz.fr) du CROUS pour trouver un job compatible avec les études : <http://www.jobaviz.fr>



LES SORTIES À MARSEILLE /

PRATIQUER UN SPORT

Dans votre établissement, vous pouvez avoir un accès gratuit aux activités sportives en vous renseignant au Service des sports.

À Aix-Marseille Université, le SUAPS organise des activités pour les étudiants :

<https://www.univ-amu.fr/> > Vie des Campus > Vie sportive > Le Sport à l'Université

À Marseille, 1 000 équipements sportifs et de loisirs sont proposés par la Ville :

<http://sports-loisirs.marseille.fr/>

PARTICIPER

Participez à des événements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, locales ou nationales.

Pour en savoir plus :

Renseignez-vous dans votre établissement d'accueil (Service de la vie étudiante) ou à **Aix-Marseille Université** qui publie :

- **une liste d'associations :**

<https://vie-etudiante.univ-amu.fr/> > Vie associative > Consultez la liste des associations étudiantes AMU

- **une liste de bonnes adresses :**

<http://etudiant.marseille.fr/> > Bien vivre ses études > Les adresses indispensables

Consultez aussi les sites nationaux :

www.animafac.net ou www.letudiant.fr

Le portail étudiant de la Ville de Marseille présente différentes associations que vous pouvez retrouver à la **Maison de l'Étudiant** :

Plus d'information : <http://etudiant.marseille.fr>
> Bien vivre ses études > Maison de l'étudiant
<https://www.facebook.com/LaMDEMarseille/>

Le guide Citadingue, guide gratuit de bonnes adresses de la ville de Marseille, édité par une association d'étudiants de Kedge Business School, recense de nombreux bons plans sur Facebook.

À Marseille, l'association **Escalpe Marseille Étudiants (EME)** peut vous aider si vous rencontrez des difficultés : <https://www.emetudiants.org/>

SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

Marseille propose de nombreuses façons de se cultiver ou de faire la fête : <http://culture.marseille.fr/>

À Aix-Marseille Université, le Service Culture collabore avec de nombreux partenaires et développe une offre artistique. Grâce à la carte d'étudiant AMU, vous pouvez bénéficier du **Pacte'Amu** qui offre des réductions pour les spectacles et la gratuité pour les musées :

<https://www.univ-amu.fr/> > Vie des Campus > Vie culturelle > Pacte'AMU

Pour se distraire ou se cultiver à Marseille, on trouve :

- 10 grands cinémas, avec des salles multiples (tarifs étudiants, carte de fidélité), dont plusieurs cinémas d'Art et d'Essai comme le Gyptis, le Pathé Madeleine ou les Variétés.
- 20 grands musées, dont deux établissements scientifiques : l'Observatoire de Marseille pour les fans d'astronomie et le Muséum d'Histoire Naturelle, l'un des grands muséums de France pour la richesse de ses collections : <http://culture.marseille.fr/> > Musées et patrimoine > Les Musées
- une cinquantaine de salles de spectacle, dont le théâtre La Criée, Centre Dramatique National, l'Opéra de Marseille, inauguré en 1787, et le Dôme, l'une des plus grandes salles du Sud de la France : <http://culture.marseille.fr/> > Arts vivants > Arts vivants : présentation
- une cinquantaine de librairies, dont une institution, la librairie Maupetit, créée en 1929, la plus ancienne de Marseille, et la librairie Gibert pour vendre et acheter des livres d'occasion.
- un réseau municipal de 8 grandes bibliothèques-médiathèques autour de la grande bibliothèque de l'Alcazar : <https://www.bmvr.marseille.fr/>

À Marseille, pour sortir, vous pouvez consulter :

- le quotidien régional La Provence : <https://www.laprovence.com/>
- le site municipal Sortir à Marseille : <https://www.sortiramarseille.fr/>
- le site Sortie d'amphi pour les étudiants : <http://www.sortiedamphi.fr/>



LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

- Le Vieux-Port, lieu emblématique et cœur de Marseille.
- Le MUCEM (Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée), sur le Vieux-Port, mélange d'architectures et collections méditerranéennes.
- La basilique Notre-Dame de la Garde, surnommée la « Bonne mère » par les Marseillais.
- La Canebière, grande avenue commerciale, emblématique de la ville.
- La Vieille-Charité, ancien hospice aujourd'hui musée des arts d'Afrique, d'Océanie et des Amériques.
- La Cité radieuse, ensemble architectural imaginé par Le Corbusier en 1950.
- Le Stade Vélodrome, l'un des plus grands stades de France pour les fans de foot et de l'Olympique de Marseille !
- Le parc Borély, avec ses pelouses ombragées, son étang et son jardin botanique.
- Le massif des Calanques, parc national le long de la Méditerranée.

Pour en savoir (et en voir) plus, consultez le site de l'Office de Tourisme :

<http://www.marseille-tourisme.com/>



LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

MARS :

- **Journée de l'étudiant**, animations gratuites offertes par la Ville de Marseille : <http://etudiant.marseille.fr/> > Marseille ville étudiante

AVRIL :

- Des calanques et des Bulles, festival de BD, comics et manga, gratuit et ouvert à tous.

MAI :

- **Pint of Science**, une initiative européenne de découverte de la recherche dans des lieux atypiques : <https://pintofscience.fr/events/marseille>
- La Nuit européenne des Musées, une opportunité de découvrir autrement (et gratuitement) les musées.

JUIN :

- Fête de la musique, de la musique partout dans la ville (concerts gratuits).
- Marsatac, festival de musiques actuelles, leader pour la musique électronique en France et en Europe (tarifs étudiants).
- Sosh Freestyle Cup, festival sport et musique : compétitions internationales de sports de glisse et programmation musicale électro et house (gratuit).

JUILLET :

- Le Delta festival, rassemblement étudiant, sur les plages de Marseille : <https://www.delta-festival.com/>
- Festival de Marseille, mélange de genres et de cultures : danse, théâtre, concerts, installations, performances, cinéma, rencontres et fêtes (tarifs étudiants).

SEPTEMBRE :

- **Marseille accueille ses étudiants, semaine d'accueil** réunissant chaque année plus de 10 000 étudiants, proposée gratuitement par la Ville de Marseille : <http://etudiant.marseille.fr/> > Marseille ville étudiante
- Les Journées du patrimoine, des lieux de culture à visiter gratuitement.

OCTOBRE :

- **Nuit des étudiants du monde**, soirée festive avec les associations étudiantes de Marseille.
- **Festiv'Amu**, deux jours d'activités sportives et culturelles pour toute la communauté d'Aix-Marseille Université : <http://www.festiv-amu.fr/>
- **Fête de la science**, dans les laboratoires de l'université.

NOVEMBRE :

- Les Festives, festival pluridisciplinaire de spectacle vivant au féminin.

**ÉCHANGER
& PARTAGER**



Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

*Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.*



LES CHOSES À SAVOIR

Métropole

Aix-Marseille-Provence :

1 900 000 habitants

2^e métropole de France

Ville de Marseille :

865 000 habitants

37 000 étudiants

MARSEILLE,

2^e VILLE DE FRANCE,
capitale de la Région Provence-
Alpes-Côte d'Azur (PACA)

MARSEILLE,

CHEF-LIEU DU DÉPARTEMENT
DES BOUCHES-DU-RHÔNE,
l'un des **6** départements de la
Région PACA

RÉGION PACA, 6^e région
d'accueil des étudiants étrangers
en France (**21 000** étudiants
internationaux)

Aix-Marseille Université :

1^{ère} université de France

1^{ère} université francophone

72 000 étudiants, dont
10 000 étudiants internationaux

12 Écoles doctorales

3 500 doctorants

132 structures de recherche

**MARSEILLE, CLASSÉE 11^E (sur 44) DES VILLES ÉTUDIANTES
FRANÇAISES OÙ IL FAIT BON VIVRE ET ÉTUDIER** (palmarès du magazine L'Étudiant)

L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernent tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques.

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'accueil des établissements :

<https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/provence-alpes-cote-d-azur-466>

CAMPUS FRANCE – DÉLÉGATION RÉGIONALE PACA

6 allée Turcat Méry, 13008 Marseille (Métro ligne 2, station Périer)

Accueil du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

04 91 29 97 00

CAMPUS FRANCE

28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - www.campusfrance.org